

CORRIGE

Ces éléments de correction n'ont qu'une valeur indicative. Ils ne peuvent en aucun cas engager la responsabilité des autorités académiques, chaque jury est souverain.

BEP CONDUITE ET SERVICES DANS LE TRANSPORT ROUTIER

Session 2006

CORRIGÉ

Épreuve pratique EP 2-1

ORGANISATION D'UN TRANSPORT (2 heures)
C 201 - C 202 - C 203 - C 303 - C 304 - C 306 - C 307

Groupement « Est »	SESSION 2006	CORRIGE	TIRAGE
Examens : BEP CONDUITE ET SERVICES DANS LE TRANSPORT ROUTIER		Code examen : BEP : 31101	
Epreuve : EP2 Mise en oeuvre		Durée totale: 4H 00	Coef. : BEP 6
Partie EP2.1.1 : Organisation d'un transport		sujet n°6 Durée: 2 h 00	Page 1 / 4

PLAN DE CHARGEMENT

Etablissez l'ordre de chargement

1^{er} enlèvement : Ets LELOUP à BETHUNE

2^{ème} enlèvement : Ets GRANTIL à CASSEL

3^{ème} enlèvement : S.A Dupont à MERVILLE

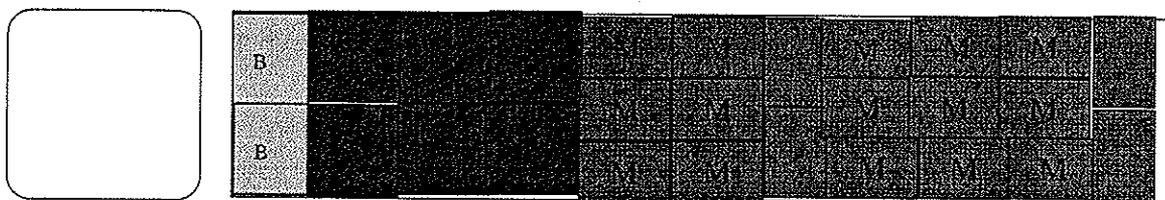
VERT

ROUGE

BLEU

Complétez les schémas en matérialisant les enlèvements dans les conditions ci-dessous

- couleur par enlèvement
- Les palettes sont représentées
- L'échelle est respectée



ITINÉRAIRE

Itinéraire détaillé (villes principales)	N° des Routes	Km	Temps de conduite	Heure courante
Départ de Lille				13 h30
Lille → Intersection A1 & A26	A 1	37	28 min	13h58
Intersection A1 & A26 → Reims	A 26	157	1h17min	15h55
Reims → Sortie n°27	A 4	34	25 min	16h20
Sortie n°27 → Châlons en Champagne	N 44	12	12	16h34
Châlons en champagne → Saint-Dizier	N44/N4	61	61 min	17h35
Arrivée			17h33 (+ ou - 17')	
Total		298 km		

JUSTIFIEZ VOS CHOIX (itinéraire, lieu, jonction, etc....)

Puisque je peux prendre l'autoroute, l'itinéraire le plus direct passe par l'autoroute A1, puis A26 pour prendre ensuite la N44 et N4 pour arrivée à Saint-Dizier

FRET DE RETOUR

N° des lots	Documents marchandise
2003/501	Lette de voiture
2003/508	Lette de voiture

Argumentez votre choix :

Ces deux lots sont compatibles avec le véhicule , les villes d'enlèvement sont proches de Saint-Dizier, il n'y a pas beaucoup de kilomètres à vide et en prenant les deux lots la rentabilité est meilleure.

N°2003/502	Le lot est trop lourd par rapport à la charge utile du véhicule
N°2003/503	Véhicule incompatible
N°2003/504	Véhicule incompatible
N°2003/505	Véhicule incompatible
N°2003/506	Véhicule incompatible
N°2003/507	Délais de livraison impossible à respecter